

DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

COMMUNE DE LETTRET (05130)

**MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3
DU PLAN LOCAL D'URBANISME**



PLU initial approuvé le 1^{er} juillet 2012
Modifié le 29/10/2013, le 1er/02/2015, le 23/01/2016 et
le 21 décembre 2021

PLU modifié le

Le Maire

Alpicité
Urbanisme, Paysage,
Environnement

SARL Alpicité – Avenue de la Clapière – Res. N°1 la croisée des
chemins – 05200 EMBRUN
Tel : 04.92.46.51.80 / Mob : 06.88.26.82.09
Mail : nicolas.breuillot28@gmail.com

SOMMAIRE

En rouge les pièces modifiées par la présente modification simplifiée n°3

PIECE 1 : RAPPORT DE PRESENTATION

PIECE 2 : PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

PIECE3 : REGLEMENT ET ZONAGE

3.0. Règlement écrit

3.1. Plan de zonage Le Village

3.2. Plan de zonage général

PIECE 4 : ANNEXES

L'annexe 4.3 « Emplacements réservés » est supprimée

PIECE 5 : ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

